

## Раздел 1. МЕТОДОЛОГИЧЕСКИЕ И ЛИНГВИСТИЧЕСКИЕ АСПЕКТЫ ЛЕКСИКОГРАФИИ

### DICTIONNAIRES ET CULTURE(S)

#### Jean PRUVOST

Université de Cergy-Pontoise,  
Laboratoire CNRS LDI  
Directeur éditorial des Éditions Honoré Champion,  
Prix de l'Académie française

#### Жан ПРЮВО

д.филол. н., проф., университет Сержи-Понтуаз  
Командор Ордена академических пальм,  
Кавалер ордена Искусств и изящной словесности,  
Издательский директор (ОНОРЕ ШАМПЬОН)  
Национальный центр научных исследований  
(CNRS, Франция)

Dans la 5<sup>e</sup> édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, on signale pour la première fois, parmi les exemples, l'expression suivante : «C'est un dictionnaire vivant», c'est-à-dire une personne très cultivée. C'est bien en effet ce que représente le dictionnaire aux yeux du grand public : un objet de culture.

«Le dictionnaire est certainement l'une des plus grandes inventions intellectuelles de l'humanité»<sup>1</sup>, affirme de son côté Jean-Claude Boulanger, linguiste et lexicographe distingués, que l'on a aucune envie de contester.

Ainsi, pour le public de spécialistes comme pour le grand public, le dictionnaire s'assimile-t-il spontanément à un outil privilégié de la culture transmise. Certes, «dictionnaire» et «culture» ne sont pas synonymes, mais les deux notions demeurent indéniablement en étroite relation.

Pour mieux cerner les rapports existant entre cet ouvrage si particulier, support privilégié des savoirs, et ce que l'on retient sous le concept de culture, on s'intéressera, sans pouvoir être exhaustif, à quelques éléments plus particulièrement porteurs de la dimension culturelle dans le dictionnaire. Ce sera au demeurant, en termes de «culture(s)», d'une part passer progressivement du singulier au pluriel – d'où l'insertion nécessaire de la parenthèse –, et d'autre part s'acheminer vers un nouveau type de dictionnaire, le *dictionnaire culturel*, par essence «interculturel». Il suffit à cet égard de se rendre dans l'Université de Belgorod pour comprendre à quel point un dictionnaire est chose appréciée universellement et combien l'amitié entre les peuples y est forte. Que cet article soit considéré comme un hommage au département de langue française, à ses collègues enseignants si chaleureux et son directeur si dynamique, sans oublier les étudiants si bien formés.

### 1. L'omniprésence de la culture dans les dictionnaires....

Même si Josette Rey-Debove a judicieusement mis en relief le caractère utopique de la distinction établie par les linguistes entre le « dictionnaire de langue » – dont l'objet serait la présentation du mot en tant qu'élément de la langue – et le « dictionnaire encyclopédique » – dont la nature serait surtout référentielle –, nous continuerons d'appréhender ce binôme conventionnel, pour examiner le rôle et la représentation de la culture dans les dictionnaires avec, en arrière plan, la différence clairement ressentie par l'utilisateur cultivé entre, par exemple, les *Dictionnaires Le Robert* et les *Dictionnaires Larousse*.

#### 1.1. Les éléments constitutifs d'un dictionnaire, témoins culturels privilégiés

Quels éléments constitutifs semblent devoir être privilégiés dans un dictionnaire de la langue ou dans un dictionnaire encyclopédique pour évaluer la présence ou l'absence relative d'éléments culturels ?

---

<sup>1</sup> *Les inventeurs de dictionnaires, De l'éduba des scribes mésopotamiens au scriptorium des moines médiévaux*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2003.

Le titre de l'ouvrage constitue de fait le premier élément pouvant être interprété culturellement, en rappelant qu'il est plus facile d'en prendre conscience *a posteriori*, dès lors que sont identifiées les caractéristiques culturelles de l'époque concernée. On ne traitera pas dans les pages qui suivent cet aspect particulier : soulignons ici simplement qu'intituler un dictionnaire « Dictionnaire universel », comme le fait Furetière en 1690, l'opposant au « Dictionnaire de l'Académie française », ou l'intituler « Dictionnaire national » à la manière de Bescherelle en 1843, cherchant à s'imposer dans une perspective étatisante, ou encore, en 1966, « Dictionnaire du français contemporain », comme le fait Jean Dubois, en structuraliste distributionnaliste rejetant l'analyse diachronique, et enfin « Dictionnaire culturel » à la manière d'Alain Rey à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, en 2005, est assurément à chaque fois révélateur d'un mouvement de pensée en train de s'affirmer.

À la suite du titre, vient immédiatement la préface du dictionnaire, lue en théorie avant même de consulter l'ouvrage. Nous n'insisterons cependant pas longuement sur le caractère éloquent de ce type de paratexte, parce que chacun a pleinement conscience que la préface représente par essence le lieu de l'identité culturelle affichée du dictionnaire. Au reste, se prêtant à la diffusion d'un message qui peut dépasser l'ouvrage présenté, dans la mesure où y sont souvent appréhendés la langue et ses référents et donc le monde et ses réalités, la préface peut parfois prendre une valeur philosophique et littéraire telle, qu'elle sera considérée aux yeux des générations suivantes comme une œuvre méritant d'être publiée à part.

Ensuite, il faut faire une place de choix à la définition des mots, qui en dépit d'une apparente et sincère recherche d'objectivité, se révèle inéluctablement imprégnée de la doxa du moment. Sans s'appesantir, montrer ici que la définition et plus encore le processus définitoire sont affaire de culture, n'est pas inutile.

Enfin, plus discret, mais pour autant plus subtil et efficacement insidieux, vient l'exemple qui, s'il est cité, reste puisé dans un ensemble d'œuvres dont le choix est forcément le résultat d'un choix culturel. Et si l'exemple est forgé, il représente alors très souvent un support de savoirs orientés, un moyen secondaire d'acculturation, particulièrement significatif de la dimension didactique du dictionnaire.

### **1.2. Le dictionnaire sur support informatique: un corpus culturel intégralement offert**

Faut-il en rester à l'analyse des éléments constitutants? En vérité, si la préface et les articles (définitions et exemples) constituent autant d'éléments en grande partie autonomes du grand texte fractionné que représente le dictionnaire, rarement lu de part en part aux XX<sup>e</sup> siècle et XXI<sup>e</sup> siècles, le dictionnaire doit aussi être appréhendé comme un texte complet, œuvre culturelle marquée par ses auteurs et son contexte historique.

On essaiera ainsi de montrer, que grâce aux supports informatique et aux outils d'investigation qui y correspondent, de la même manière que l'on conduit en ce moment des études bibliométriques, avec leurs faiblesses puisque tout reste nécessairement dans le domaine de l'interprétation, le dictionnaire peut aussi devenir, pour celles et ceux qui en font un support d'analyse, un corpus étonnant pour mesurer l'évolution des représentations culturelles.

En réalité, la culture étant installée dans le relatif et dans une dynamique de permanente évolution, les dictionnaires correspondent à un type de discours tout à fait propice à la recherche de ce que l'écrivain sémioticien de génie Umberto Eco a proposé en évoquant les « limites de l'interprétation » culturelle. Les dictionnaires constituent sans aucun doute un « lieu d'interprétation » privilégié et les témoins d'une culture qui s'y trouve omniprésente.

## **2. Les préfaces, témoins d'une étape et témoignage culturel**

Quelques préfaces sont restées célèbres et se sont installées dans la culture générale. On pense notamment à celle de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. On retient aussi la préface de Pierre Larousse qui, au reste, se situe d'emblée dans le sillage de Diderot, puisque le

lexicographe y cite dès les premières lignes la *Préface* de l'*Encyclopédie*<sup>2</sup>. Dans le même esprit, et parce qu'elle marque une étape nouvelle, on peut également deviner que la préface du *Dictionnaire culturel en langue française* (2005) sera pour le moins marquante.

D'autres préfaces, moins connues, font date parmi les spécialistes de la langue française et les passionnés. Ce n'est évidemment pas sans raison que les grands lexicographes accordent à ce type de texte un soin particulier. Il ne s'agit pas seulement de présenter l'ouvrage et d'en expliciter les caractéristiques, il s'agit en effet aussi d'inscrire l'œuvre dans une mouvance. Ainsi, la préface du *Dictionnaire de la langue française* de Littré est-elle délibérément marquée par le positivisme, celle du *Dictionnaire général* d'Hatzfeld et Darmesteter par la linguistique historique avec, en l'occurrence, un véritable livre dans le livre, le corps du dictionnaire étant en quelque sorte précédé d'un tome d'histoire de la langue française occupant plus du tiers du premier volume.

C'est parfois dans la préface d'un *Supplément* que se transmettent les savoirs fondamentaux sur la langue pour celles et ceux qui justement souhaitent partager à cet égard la culture de leur époque. Ainsi, la préface du *Supplément du Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, qui allait vite s'appeler plus couramment le « Grand Robert », a-t-elle révélé Alain Rey. Le grand lexicographe vivait forcément dans le sillage de Paul Robert occupant le devant de la scène, cette Préface permit de mettre au grand jour l'animateur linguistique de l'ouvrage.

De la même manière, le *Trésor de la langue française (TLF)* bénéficie-t-il avec Paul Imbs d'une préface significative de l'œuvre, s'inscrivant dans un courant philologique moderne. Et lorsque Bernard Quemada prendra la direction de cet ouvrage, pour le huitième volume, une nouvelle Préface, précise et efficace, viendra valoriser l'œuvre. Sans oublier les *Postfaces*, qu'il s'agisse par exemple de celle du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* ou de celle du *TLF*.

Au reste, l'étude de la fréquence hors norme des mots au cœur des préfaces, sur le mode des mots témoins chers à George Matoré, n'est pas sans refléter l'orientation et les préoccupations culturelles des auteurs : ainsi, dans la *Préface* de Pierre Larousse pour son *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, reviennent constamment le mot « monument » et les métaphores qui s'y associent. C'était bien en effet l'intention du boulimique Pierre Larousse : laisser une œuvre marquante par sa démesure, un « monument », une œuvre totalisante et progressiste, dans le droit fil d'un siècle marqué par le culte du progrès et d'un monde à construire.

De la même façon, pour ne prendre que quelques exemples, le mot « interprétation » revient pas moins de dix-sept fois dans la Préface de Paul Imbs, soucieux de faire à la fois œuvre philologique et œuvre linguistique, traduisant sa dimension romaniste et sa volonté de ne pas être hors des nouveaux courants. « Interpréter » la langue, en essayant de ne pas la trahir, en définitive c'est bien la nouvelle ambition et la modestie des linguistes à la fois traditionnels et en pleine métamorphose au cœur d'une période dominée par le structuralisme.

Enfin, la grande préface du XXI<sup>e</sup> siècle commençant, c'est celle d'Alain Rey pour le *Dictionnaire culturel*, avec l'adjectif « culturel » mis en relief par les guillemets dès la première page de l'*Avant-propos et après-faire*. Un tel adjectif est de fait porteur non pas d'une culture étroite et hexagonale, mais de « concepts », de « symboles », de « visions du monde [...] qui s'élaborent à partir du langage dans différentes cultures ». Comme celle de Pierre Larousse, de Paul Imbs, de Bernard Quemada, cette préface marque effectivement une étape, et la marque autonymique récurrente du concept<sup>3</sup> signale à la fois la nouveauté du propos et la continuité d'une pratique, le lecteur ayant, déclare Alain Rey, « à découvrir ici un texte inscrit dans la

<sup>2</sup> Premier paragraphe de la *Préface* de Pierre Larousse : « Trois préfaces célèbres ont marqué jusqu'ici dans l'histoire littéraire de notre pays : celle de la grande *Encyclopédie du XVIII<sup>e</sup> siècle*, par d'Alembert ; celle qui figure en tête de la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, due à la plume si attique et si compétente de M. Villemain, et enfin celle qui fut pour le romantisme ce que la Déclaration des droits de l'homme est à la Révolution, nous voulons dire la préface du drame de *Cromwell*, de M. Victor Hugo. »

<sup>3</sup> L'adjectif « culturel » se trouve une nouvelle fois entre guillemets page XV.

tradition des ouvrages publiés par *Le Robert*, avec nombre d'enrichissements et de transformations qu'il faut se résoudre à qualifier de "culturels" : étymologies développées et précisées, définitions revisitées, descriptions terminologiques mises à jour, reflet des innovations langagières... » Ainsi, démarqué par une « culture sans frontière » (p. XVII), des « articles culturels » (p. XVIII), ce « Dictionnaire culturel » (p. XX) riche d'un « *interculturalisme* » (p. XX)<sup>4</sup> se signale significativement dès la préface par un concept et une famille de mots qui en constituent le filigrane inoubliable.

S'il fallait rappeler le rôle de témoin culturel des préfaces des dictionnaires, au-delà des grands préfaces qui viennent d'être citées, il faudrait assurément rappeler aussi les préfaces peu lues par le grand public, mais très lues par les pédagogues et les spécialistes, et on citera par exemple celle du *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, par Pierre Larousse en 1856, celle du *Dictionnaire du français contemporain*, par Jean Dubois en 1966, et celle de Josette Rey-Debove pour le *Nouveau Petit Robert*, en 1993. La première de ces préfaces offre aux instituteurs une réflexion lexicologique pionnière et didactique sur la langue et son lexique, la seconde illustre la nouvelle dynamique inscrite dans le structuralisme et plus précisément le distributionnalisme, la troisième se présente comme un exposé complet, précis sur ce qu'une personne cultivée doit savoir d'essentiel sur la langue, sur le lexique et tout dictionnaire de langue française, le tout avec un message optimiste qui tranche avec les puristes chagrins.

### 3. Les définitions, résultantes obligées d'une culture explicite et implicite....

Sans rechercher la précision d'une analyse qui mériterait un livre, rappelons tout d'abord que chaque période engendre des définitions qui sont fonction des représentations inhérente aux savoirs et aux philosophies du moment, tout comme la définition est dépendante de la conception même de l'acte intellectuel et didactique propre à la rédaction d'un article à l'époque concernée.

Nous n'en donnerons que quelques aperçus anecdotiques, pour ne pas entrer dans le vif d'une analyse. On est par exemple souvent surpris par certains articles de Furetière dont le contenu encyclopédique nous paraît devoir relever de la naïveté d'une époque ou éventuellement de celle de l'auteur. En vérité, on se tromperait en pensant que Furetière « objective » les savoirs dont il rend compte. La conception d'un *Dictionnaire universel* au XVII<sup>e</sup> siècle n'est pas en effet de rendre objectif les connaissances, d'arbitrer les savoirs, mais de transmettre, de diffuser tout ce qu'on dit sur un sujet : il s'agit de livrer un trésor de « connaissances » dans lequel l'auteur ne s'implique pas toujours. Il rend compte, souvent sans « juger ». Le discours est en réalité offert en mosaïque : des faits supposés vrais se mêlent à des clichés du moment, rapportés sans jugement, des points de vues rapportés sans commentaires succèdent à des prises de position, ces dernières surgissant notamment quand il s'agit de religions ou de la société. Ainsi, comparer un article du *Grand Larousse encyclopédique* de 1964 et un article du *Dictionnaire universel* de 1690 n'a en réalité pas de sens. La conception même de l'article n'est pas du même ordre : Furetière ne cherche ni à être neutre, ni à « vérifier » ou « objectiver » les données selon la formule chère à Bergson (*Essai des données immédiates de la conscience*, 1889). Le plus souvent, il rapporte et séduit.

Au siècle suivant, au cours du Siècle des Lumières, cette conception même disparaît. Diderot ne manque pas effectivement de faire de la définition un acte à la fois rationnel et militant, ce qui bien sûr relève d'un exercice délicat et pour tout dire impossible. Mais toute l'*Encyclopédie* s'installe dans cette perspective du progrès, entre techniques, sciences et philosophies : il importe avant tout d'éclairer. Et par exemple, consulter l'article « vin », c'est bénéficier de presque dix pages sur la « fermentation » avant même d'en aborder la définition, l'histoire et la consommation.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, à Bescherelle par exemple de se vouloir « national » et, sans trop le savoir, romantique. Du même coup, la définition perd de son poids au profit des premières

<sup>4</sup> « Interculturalisme » bénéficie aussi de la marque autonymique à travers l'usage de l'italique.

citations brillantes et surtout d'une nomenclature pléthorique, en écho au foisonnement romantique du lexique.

Il est tout aussi inutile de rappeler que lorsque Larousse propose un *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, cette dernière précision étant synonyme d'une perception du siècle comme celui « du progrès » dont on attend tout, on se trouve dans une perspective totalement différente de celle propre au début du XXI<sup>e</sup> siècle, dans la quelle on se méfie du « progrès », un « progrès » dont on commence à craindre tout. Quant à l'article, et par conséquent la notion définitoire, il est scindé en deux parties, en reprenant le modèle offert par Dupiney de Vorepierre : on procède d'abord à la description du mot en tant qu'unité de la langue, en tenant compte en l'occurrence de la linguistique historique, on s'intéresse ensuite au référent encyclopédique, qui pour Pierre Larousse s'assimile à la reprise personnalisée, militante et volontairement anecdotique du sujet. C'est un principe didactique auquel tient Larousse : instruire sur la langue et sur le monde.

On oublie par ailleurs toujours de signaler que Pierre Larousse rédigeait son *Grand Dictionnaire universel* « fascicule » après « fascicule » pour un public régulier qu'il cajolait, flattait, tout en n'hésitant pas à le secouer. L'homme est instituteur : la définition doit « instruire » et convaincre.

Quant au *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré, le consulter c'est découvrir l'érudit positiviste et sa conception historique de la langue française, pour ainsi dire darwiniste, avec une langue qui est déjà sur le déclin, et des lecteurs qu'il faut orienter vers son sommet, la langue française du Grand siècle et du Siècle des lumières. Ainsi, conçoit-il ses articles comme une série de filiations sémantiques liées à l'histoire de la langue, en partant de ce qu'il pense être la souche sémantique du mot. Et l'on prend conscience de l'absurdité lexicographique et même de la trahison qu'il y a à publier aujourd'hui un « nouveau » *Littré* sans remettre l'œuvre dans son contexte et sans offrir au seuil de l'ouvrage la préface si clarificatrice d'Émile Littré.

Au XX<sup>e</sup> siècle, au cours du demi-siècle d'or qui commence avec le développement du structuralisme aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, comme on le sait pertinemment, la définition fait écho à une vision du monde dialectique, marxiste en somme, très prégnante chez les intellectuels des années 1960. C'est alors le grand retour aristotélien rénové de la recherche du *genre suprême* ou *prochain* et de l'*espèce*, des « traits spécifiques », pour le coup « objectifs » à travers la recherche éperdue desdits traits sémantiques, avec l'aporie propre à la recherche exhaustive des sèmes, cellules nourricières du sémème. Peu importe au reste que l'espoir ait été déçu, selon la formule bergsonienne, « l'idée de l'avenir est plus féconde que l'avenir lui-même », et l'analyse sémique, l'analyse distributionnelle, ont fait considérablement progresser la lexicographie. On retrouvera par exemple ce type de démarche dans le *Dictionnaire du français contemporain* dirigé par Jean Dubois chez Larousse et publié en 1966. Il n'en reste pas moins que ni les lexicographes du *TLF*, ni ceux du *Grand Robert* n'ont viré de bord, ces grands navires ont seulement sagement infléchi leur cours et tirer profit de ces vedettes légères fendant en éclaireurs les mers lexicales.

Retenons surtout qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, d'une part Alain Rey rappelait l'irremplaçable apport de l'histoire de la langue avec le *Dictionnaire historique de la langue française* (1992), en vérité déjà une histoire « culturelle » de la langue et, d'autre part, Jacqueline Picoche, avec son *Dictionnaire du français usuel* (2001), renouvelait la conception guillaumienne du *signifié de puissance*. On se souvient que ledit *signifié de puissance* intégrait la dynamique historique dans l'évolution et la création des sens d'un mot et, ce faisant, redonnait force à l'approche unitaire du mot à travers les grands polysèmes. Cette interprétation du lexique s'oppose forcément à celle des dégroupements homonymiques systématiques pratiqués par Jean Dubois, tenant convaincu de la conception distributionnaliste de la langue. Et bien entendu tout deux ont raison, puisqu'il ne s'agit en somme que d'une perspective différente choisie pour décrire le fonctionnement d'un mot, les deux perspectives étant complémentaires.

Enfin, au XXI<sup>e</sup> siècle, la définition reprend vigueur culturelle avec Alain Rey, et le bien nommé *Dictionnaire culturel en langue française*, premier du genre, marque assurément une

nouvelle étape. On y prend en effet conscience que le mot ne s'assimile pas seulement à une suite de sèmes ou à sa distribution syntaxique dans la langue, ou encore au signifié de puissance qui s'exprime dans tous ses sens, mais que le contexte culturel est essentiel pour en peser la vraie dimension et la résonance qui, au demeurant, ne sont pas seulement nationales. En développant cette dimension, Alain Rey fait cause commune et utile avec Robert Galisson qui avait développé le concept opératoire de la *lexiculture*, pionnière dès les années 1980. Celle-ci était alors ciblée non pas sur la culture savante qui irrigue les mots, mais sur la culture parfois sous-jacente que les dictionnaires ne mentionnent pas : par exemple le symbole d'épargne que représente l'*écureuil* pour un français. De fait, lorsqu'Alain Rey évoque tout aussi bien Roland Barthes que Coluche, en fonction du sujet porté par le mot, il fait rayonner le mot au-delà d'une analyse étroite, purement linguistique.

On retiendra de cette rapide rétrospective que les courants sont toujours portés par des « visionnaires » : disons-le sans hésiter, un grand lexicographe est tout à la fois un artisan de génie et un linguiste visionnaire. Pierre Larousse, Émile Littré, Hatzfeld et Darmesteter, Jean Dubois, Bernard Quemada, Josette Rey-Debove, Paul Robert à sa manière, Alain Rey intensément, sont de cette trempe.

#### **4. Les exemples cités et forgés : la culture implicite et la fausse objectivité**

Si la définition d'un mot, d'un sens, est forcément très contrainte, de par le choix de l'approche descriptive propre au dictionnaire, mais aussi tout simplement parce que l'interprétation a ses limites vite atteintes, au point que parfois les définitions de tel ou tel mot sont pour ainsi dire identiques d'un dictionnaire à l'autre, il n'en va pas de même pour l'exemple qui peut porter sur des aspects très variés.

De manière générale, les exemples sont destinés à présenter la diversité d'emplois du mot et à éclairer ainsi les définitions. Mais cette mission peut être remplie de mille manières tant, pour l'exemple forgé, dans le choix assez libre de l'usage à mettre en valeur et l'approche personnelle du lexicographe libre du fond que, pour l'exemple cité, dans le choix extrêmement large de l'époque, de l'auteur et de la pensée. Et dans les deux cas, la culture personnelle du lexicographe et celle de la période concernée ne manquent pas d'y être perceptibles : l'exemple reste assurément dans l'article de dictionnaire un lieu d'ouverture, à dire vrai la rare fenêtre lexicographique offrant au rédacteur une liberté certaine pour s'exprimer à titre individuel, témoignant ainsi d'une culture consciente et inconsciente. On en donnera ici quelques échantillons.

##### **4.1. L'ambiguïté possible: exemple cité ou forgé ?**

La frontière entre la citation et l'exemple forgé n'est pas toujours explicite, alors même que des critères objectifs de présentation (guillemets, italiques, mention de l'auteur) devraient rendre parfaitement perceptible la différence de nature. Ainsi en est-il dans l'article de Maurice Lachâtre, saint-simonien puis proudhonien qui, en 1856, au moment de rédiger l'article *femme* dans le *Dictionnaire français illustré, Panthéon scientifique, littéraire, biographique*, offre un exemple ressemblant diablement à une citation mais qui, sans référence, s'assimile à une sorte d'aphorisme qui pourrait bien tout simplement relever d'une maxime créée par Maurice Lachâtre lui-même. Une lecture rapide de l'article laisse cependant croire qu'il s'agit d'une citation pour laquelle Lachâtre a oublié de mentionner l'auteur, ce qui arrive, ou d'un aphorisme, tant la formule est construite sur un mode percutant.

Voici en effet l'exemple donné à la suite de la définition : « La femme chez les sauvages est une bête de somme ; dans l'Orient, un meuble, et chez les Européens, un enfant gâté. » Ici, l'exemple prend de fait une dimension hybride, il est apparemment forgé mais paraît cependant cité, à mi-chemin du proverbe qui fait force de loi.

Le commentaire « philosophique » qui suit et termine l'article reflète bien au reste l'opinion généralement admise dans la « culture » en vigueur au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : « Considérée philosophiquement, la *femme* est la tige essentielle, primordiale de notre espèce, comme toute femelle elle est, parmi les animaux et les plantes, le centre, l'essence principale de leurs espèces. Elle est la depositaire, la matrice originelle des germes et des œufs

d'où naît et se renouvelle le genre humain. Source féconde et sacrée de la vie, la *femme* est la créature la plus respectable de la nature, c'est d'elle que découlent les générations sur la terre ; c'est Ève ou l'être vivifiant qui nous réchauffe dans son sein, qui nous allaite de ses mamelles, nous recueille entre ses bras et protège notre enfance dans le giron de son inépuisable tendresse. C'est pour ce rôle important et sublime, d'élever le genre humain et d'en être le plus bel ornement, que la femme est physiquement et moralement organisée. »

Ainsi, à travers l'exemple, de nature indéfinie, et le commentaire « philosophique » qui accompagne la définition et l'exemple, se révèle, dans le cadre d'une fausse objectivité, la culture implicite d'une période marquée par une conception « biologique » de la femme.

## 4.2. Les exemples cités, vecteurs de points de vue, significatifs d'une culture marquée

### 4.2.1. Émile Littré et Pierre Larousse misogynes ?

En restant dans un même article, celui consacré au mot « femme », propice à une interprétation liée à la personnalité du lexicographe et au contexte culturel, on se contentera de mettre en avant deux grands dictionnaires, considérés comme des monuments de la lexicographie positiviste, celle-là même qui dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle paraissait aux yeux des contemporains et de leurs auteurs particulièrement objective.

Quelles sont par exemple les trois premières citations choisies par Émile Littré, positiviste et républicain, pour son *Dictionnaire de la langue française*, en 1873 ? « Et perdez-vous encor le temps avec des femmes ? CORN. *Hor.* II, 7. Que la vengeance est douce à l'esprit d'une femme ! ID. *Cinna*, V, 2. Mon père, je suis femme et je sais ma faiblesse, ID. *Poly.*, I, 4 ». On se situe là pour le moins dans une perspective assez peu bienveillante... Et l'article ainsi illustré d'exemples cités, très nourri de citations pour la plupart de même nature accompagnant les 17 acceptions données au mot, se termine de fait avec la partie historique et étymologique à laquelle tenait beaucoup le grand philologue, dont la dernière citation, en réalité inutile, s'inscrit dans la même veine complaisante : « Souvent femme varie, bien fol est qui s'y fie, François I<sup>er</sup>. »

Qu'en est-il, dans le même temps, chez Pierre Larousse, dans son *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* achevé en 1876 ? « FEMME [...] Collectif. Femme en général, ensemble des personnes du sexe féminin : *J'ai trouvé la FEMME plus amère que la mort.* (Ecclésiaste) », citation suivie immédiatement d'un nouvel exemple forgé de même orientation négative : « *La FEMME est quelque chose d'éternellement changeant.* (Virgile) ». Et on a déjà compris que lire l'article dans son ensemble, c'est de fait rencontrer invariablement des citations de même veine.

Faut-il en conclure naïvement que Pierre Larousse et Émile Littré sont misogynes ? Sans doute pas : ils incarnent en vérité une période où, d'une part, peu de femmes lisent des dictionnaires et elles ne sont donc pas en mesure de protester et, d'autre part, une culture dominante où il est de bon ton de caricaturer cette dernière, un réflexe masculin qui il faut bien l'avouer n'est pas encore totalement vaincu. Cependant, on conçoit aisément qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, aucun dictionnaire ne pourrait ainsi, sans critique immédiate, offrir un cortège de citations aussi dense dans la dérision.

### 4.2.2. Les citations cachées du *Petit Larousse illustré* de 1905

On le sait, le *Petit Larousse illustré* ne contient pas en principe d'exemples cités, mais seulement des exemples forgés. Cependant, contrairement à ce que chacun imagine, les citations ne sont pas absentes du *Petit Larousse illustré* de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. On les trouve effectivement dans la partie consacrée aux noms propres, ce qui peut *a priori* surprendre. En fait, la démarche est pertinente, puisque c'est à l'occasion de l'œuvre insigne de tel ou tel auteur, Boileau, Corneille, Racine, etc., à laquelle correspond un article, que sont en effet présentés quelques vers célèbres. Ainsi, pour l'article correspondant à l'*Art poétique*, « poème didactique de Boileau », « excellent ouvrage de saine et judicieuse critique, qui a fait appeler son auteur *le Législateur du Parnasse* (1674) », « un grand nombre de vers de poétique sont cités comme de véritables proverbes. » Et les éditeurs d'en donner « les principaux ». Suivent alors une quarantaine de vers avec, par exemple : « La rime est une esclave et se doit d'obéir », « Enfin Malherbe vint... », « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, Et les mots pour le dire,

arrivent aisément », « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, Polissez-le sans cesse et le repolissez. » Ce sont là indéniablement des joyaux de notre culture, et le *Petit Larousse* s'en fait à la fois le garant et le passeur auprès du grand public.

La même démarche est d'ailleurs reprise pour *Athalie*, avec un florilège de vingt-sept vers célèbres que Racine a composés pour cette pièce. De la même façon, *Le Misanthrope* de Molière, *Le Paysan du Danube* de Lafontaine, les *Satires* de Boileau, etc., font l'objet d'un relevé des meilleures citations, celles qui sont en quelque sorte passées dans la culture commune et, par ce biais, dans la langue. C'est ainsi qu'à travers la littérature qui fonde la culture française se transmettent des vers qui pour ainsi dire prennent leur indépendance par rapport à l'œuvre concernée, cimentant une pensée française encore gorgée de culture classique dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

#### 4.2.3. Une image accessible de la culture littéraire convoquée, grâce à la consultation informatisée

Il est un moyen assez simple de « tester » le type de culture littéraire offerte par les dictionnaires, grâce à la recherche dite en « plein texte » dans un dictionnaire proposé sur un support informatisé. Ainsi, il suffit de consulter les tableaux donnés ci-dessous pour prendre conscience des variables et des choix propres à chaque dictionnaire, tout en sachant que les chiffres restent toujours à interpréter.

#### Représentation comparative de quelques écrivains cités dans le *Petit Robert*, dans le *Grand Robert* et dans le *Trésor de la langue française* à partir du nombre d'exemples cités (les citations) choisis dans leur œuvre

##### *Citations du Petit Robert (1996), dans l'ordre décroissant :*

Balzac : 1436 citations	S. de Beauvoir 222
Gide : 1430	Marcel Aymé : 221
Victor Hugo : 1332	Pierre Corneille : 218
Zola : 881	Montherlant : 217
Proust : 650	Malraux : 175
Sartre : 626	Paul Bourget : 95
Pierre Loti : 618	Apollinaire : 76
Molière : 451	Paul Nizan : 40
Camus : 434	Mallarmé : 27
Aragon : 431	Yourcenar : 21
Colette : 409	Roger Vaillant : 10
Voltaire : 398	Corneille Thomas : 2
Racine : 327	Richard Jorif : 1.
Céline : 227	

##### *Le Grand Robert (1994)*

et

##### *le TLF (Internet 2000 : <http://zeus.inalf.fr/tlf.htm>).*

<i>Le Grand Robert (Cédérom 1996)</i>	<i>Le TLF (2000) sur Internet</i>
Molière : 5216 citations	Balzac : 12157 citations
Balzac : 4879	Zola : 10913
Victor Hugo : 4564	Victor Hugo : 9587
Gide : 3709	Gide : 8206
Racine : 3160	Proust : 5256
Proust : 2655	Colette : 4078
Voltaire : 2788	Sartre : 3030
Zola : 2652	S. de Beauvoir : 2956
Pierre Loti : 1927	Céline : 2919
Pierre Corneille : 1894	Camus : 2884
Sartre : 1307	Racine : 1849



Colette : 1282	Aragon : 1679
Aragon : 1117	Malraux : 1647
Camus : 1075	P. Loti : 1646
Malraux : 912	Marcel Aymé : 1572
Céline : 769	Corneille Pierre : 1459
Marcel Aymé : 669	Molière : 1050
Montherlant : 636	Montherlant : 918
S. de Beauvoir : 701	Mallarmé : 841
Apollinaire : 292	Voltaire : 835
Paul Bourget : 232	Paul Nizan : 646
Yourcenar Marguerite : 133	P. Bourget : 206
Mallarmé : 104	R. Vaillant : 158
Paul Nizan : 99	Apollinaire : 138
Corneille Thomas : 6	Corneille Thomas : 46
Roger Vaillant : 1	Yourcenar : 7
Richard Jorif : 0	Richar Jorif : 2

Les commentaires sont inutiles: ces quelques dénombrements représentent en effet d'une part, une première manière d'appréhender un écrivain et sa popularité à une époque donnée, d'autre part une interprétation propre au projet lexicographique et aux lexicographes concernés. Nous restons là cependant dans des analyses quantitatives, d'autres analyses peuvent être conduites, de type qualitatif, cette fois-ci, qui seraient forcément elles aussi supports d'analyses culturelles. On en fait le constat aisément, les dictionnaires présentés sur support informatique deviennent de véritables miroirs d'interprétation culturelle. Aux métalexigraphes d'en tirer des analyses pour l'heure encore trop peu nombreuses.

#### 4.3. Les exemples forgés

Plus encore qu'avec la citation, le lexicographe bénéficie avec les exemples forgés d'un espace de liberté, certes bornée par la description de l'usage du mot, mais lui permettant néanmoins de choisir ses référents et ses orientations. Le lexicographe se libère ici en partie du carcan définitoire. Et ce faisant, comme on l'a déjà signalé, il illustre souvent précisément et inconsciemment, d'un côté les valeurs de la période au cours de laquelle il rédige les exemples, ainsi que de l'autre côté ses propres valeurs culturelles. Pour s'en convaincre, on choisira d'étudier d'abord un dictionnaire général et usuel de type « patrimonial », le *Petit Larousse illustré*, puis un dictionnaire spécialisé de la langue, le *Dictionnaire de synonymes* de R. Bailly.

##### 4.3.1. Un dictionnaire général : le *Petit Larousse illustré* de 1905

Dès lors qu'on y prête attention, la dimension culturelle est particulièrement perceptible dans le *Petit Larousse illustré* 1905, perçu confusément comme anonyme, mais derrière lequel se cache en réalité Claude Augé, épigone méritant de Pierre Larousse.

Nous en donnerons ci-dessous quelques extraits qui, à distance, ne manquent pas d'être savoureux alors même qu'ils ne choquaient en rien les lecteurs du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces derniers, dans leur grande majorité, partageaient en effet les valeurs véhiculées par ces exemples, n'ayant, comme nous allons le constater, rien de neutres et d'intemporels. En vérité, gardons-nous de trop sourire car, même si nous n'en avons pas encore vraiment conscience, nos dictionnaires d'aujourd'hui feront sans doute aussi sourire nos petits enfants, évolution de culture oblige...

Dans chaque exemple forgé ici présenté pour le *Petit Larousse* de 1905, est indiqué en italique le mot et donc l'article où on le trouvera. On a classé ces exemples par thèmes, et on constatera dès le premier présenté, en l'occurrence la colonisation, à quel point aujourd'hui les exemples d'alors seraient soit incompris, soit incongrus ou ineptes. Il s'agit bel et bien en effet de la culture d'un moment, entre la Guerre de 1870 et la Première Guerre mondiale, qui perce sans que le lexicographe en ait eu pleinement conscience.

##### **Colonisation**

Les tribus *marocaines* sont très turbulentes. / *Beaucoup* d'explorateurs ne reviennent pas.  
/ Les nègres sont généralement *prognathes*.

**Femmes**

Les femmes *vieillissent* plus vite que les hommes. / Les femmes sont plus *impressionnables* que les hommes. / La plupart des femmes *posent*. / Que de femmes se rendent malades à force de se *serrer* ! [allusion au corset, à la mode en 1900].

**Histoire**

Vespasien voulut mourir *debout*. / Le 18 brumaire fit de Napoléon un *dictateur*. / Le *manifeste* du duc de Brunswig souleva l'indignation de la France. / Gustave-Adolphe a traversé comme un *météore* l'histoire de l'Allemagne.

**Langues**

Le *latin* est la langue scientifique par excellence. / Le français se *parle* partout. / Les créoles sont un *parler* très doux. / *Risquer* un néologisme. / L'*enflure* du style est un défaut commun chez les avocats.

**Littérature**

Voltaire est un écrivain *primesautier*. / La poésie vit de *mensonges*.

**Nationalités et particularismes**

La philosophie des allemands est *nébuleuse*. / L'Angleterre est un pays *d'absentéisme*. / Les Anglais sont de grands *parieurs*. / Les Anglais sont fort *pratiques*. / Le Français aime le *panache*. / Le Français est prompt aux *emballements*. / Les *Méridionaux* ont une imagination vive. / Les Scandinaves sont *dolicocéphales* [ont le crâne long]. / Les Suisses sont très sujets à la *nostalgie*. / Le *Suisse* et les Suissesses sont robustes.

**Politique**

Les *pantalonnades* de la politique. / Les *désordres* de la France.

**Religion**

Dieu punit les *superbes*. / La vie n'est qu'un *passage*. / De nombreux *Mahdis* ont déjà soulevé le monde musulman. / La dernière insurrection *mahdiste* a soulevé le Soudan.

**Santé**

On ne *plombe* plus guère les dents. / La tuberculose n'est pas toujours *incurable*.

**Transports**

Le *pavé* de bois se généralise [sur les chaussées]. / Il existe des *locomotives* électriques, à air comprimé, à alcool, etc. / Les locomotives *patinent* par les temps de verglas. / Le chemin de fer *dessert* déjà les solitudes sibériennes. / L'œil de l'aéronaute *plane* sur terre.

**Villes à l'honneur**

La Côte d'Azur est un vrai *paradis*. / Menton est un *lieu* charmant. / Les montagnes d'un côté, la mer de l'autre, forment à Nice un *cadre* magnifique. / Un beau *pont* réunit Strasbourg à Kehl.

**4.3.2. Un dictionnaire spécialisé de la langue : le *Dictionnaire de synonymes* de R. Bailly.**

Bien que n'ayant jusqu'ici ausculté que des dictionnaires généraux, on aurait tort d'imaginer que cette manière de diffuser une culture à travers les exemples resterait propre aux dictionnaires généraux et que, par ailleurs, au-delà des quarante premières années du XX<sup>e</sup> siècle, ce subjectivisme patent ne puisse plus avoir cours. Il suffit en effet de consulter un dictionnaire de synonymes publié en 1947, vendu ainsi pendant plus de vingt ans, le *Dictionnaire des synonymes* (Larousse) de René Bailly, pour constater que les exemples «culturels» repérés au fil du texte, marqués par un didactisme ou une manière de pensée révolue, sont innombrables.

On présentera ici tout d'abord à la volée les exemples qui relèvent d'une volonté de transmettre une culture historique, géographique et autre, puis les exemples marqués par une manière de penser qui n'a plus cours ou qui serait aujourd'hui totalement incongrue dans un dictionnaire tel qu'on le conçoit au XXI<sup>e</sup> siècle. Est donné en italique, dans les exemples qui suivent, le mot-synonyme qu'il illustre.

**La culture traditionnelle indirectement transmise**

**Culture historique** : Louis XI travailla à l'*abaissement* de la féodalité. / Les Islandais découvrirent *accidentellement* l'Amérique du Nord. / L'*an* 1237, la France fut désolée par la famine. / Jeanne d'Arc *libéra* Orléans. / Les pères de la *Merci* rachetaient les esclaves chrétiens

qui servaient chez les Maures. / Saint Augustin est l'*aigle* des docteurs, a dit Bossuet. Ce terme ne s'emploie guère en parlant des femmes. «Phénix», dans la même acception, se dit d'un homme ou d'une femme unique ou rare dans son espèce. Pic de La Mirandole fut le *phénix* de son siècle. / La comparaison de la république avec un vaisseau battu par les vents, que fait Horace dans une des ses « Odes » (I, XIV), est une *allégorie*. / L'*allusion* de Charlemagne était nette lorsque, scellant un traité avec le pommeau de son épée, il disait: « Je le ferai tenir par la pointe ».

**Culture géographique** : La vigne *abonde* en France. / Les lapins *fourmillent* en Australie. / Le blé *foisonne* en Beauce.

**Culture agricole et biologique** : Les racines des plantes *absorbent* les sucres nutritifs. / La violette aime l'ombre, mais elle ne la *chérit* pas.

**Culture religieuse** : Une *prodigieuse* pluie de sang étonna les Égyptiens au temps de Moïse. / Toute *singularité* est une niche à orgueil, à dit saint Vincent de Paul.

**Culture médicale** (forcément datée) : On a vu le foie, les poumons dans l'état de *dessèchement*, se casser comme des substances calcinées, si nous en croyons Fournier. / La *cachexie* constitue la phase terminale de certaines maladies chroniques.

Une manière de pensée engagée, en 1947, mais déplacée au XXI<sup>e</sup> siècle

On reproduira ici une partie de l'article « affaiblir » qui ne pourrait plus aujourd'hui être ainsi présentée. «*Affaiblir*, c'est diminuer la force, au propre et au figuré [...] ; *Amollir*, c'est faire perdre l'énergie, l'activité. *Les plaisirs amollissent l'âme*. *Efféminer*, c'est rendre faible et délicat comme une « femme » : *Le luxe effémine une nation* (*Amollir* et *efféminer* se rapportent le plus souvent à l'âme, à une action morale ; le premier implique l'idée de relâchement, le second un état de dégradation et de honte.) [...]» Et, à la volée : «L'*amabilité* est la première des qualités d'un bon commerçant », ce qui n'est sans doute pas totalement faux, mais sujet à discussion, tout comme paraît bien sévère l'exemple dévolu à la *puérité* : «La *puérité* qui dénote une certaine impuissance intellectuelle et un grand manque de fond, ne mérite aucune attention.» Voilà qui est dit sans nuance !

## 5. Du «Tout en un» aux encarts culturels

### 5.1. Du symbolique *Dictionnaire de la conversation* à la tentation éditoriale du dictionnaire culturel pluriel : le *Tout en un*....

En 1832, paraissait le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, dictionnaire conçu par Willam Duckett et se présentant en 16 volumes in-octavo, suivis de *Suppléments* régulièrement publiés, dans lequel sont systématiquement traités, sous la forme d'un développement définitoire et encyclopédique, des sujets essentiels. Si l'on consulte par exemple l'article « vin », on bénéficiera non seulement de commentaires correspondant au référent, mais de détails particuliers sur les premières coopératives et sur la fraude : « Dans les localités où les vins sont frappés d'impôts excessifs, il ne faut pas s'étonner que la fraude ait cherché à réaliser des bénéfices illicites. Paris, par exemple, est l'un des endroits du monde où il se consomme le plus de vins sophistiqués. »

Avec de telles informations culturelles, forcément datées, au-delà d'informations purement scientifiques, le *Dictionnaire de la conversation* illustre en vérité ce qui manquait le plus souvent aux dictionnaires de langue du moment, l'information sur la culture contemporaine. C'est en fait ce que saura assumer Pierre Larousse en ajoutant à l'information substantielle sur la langue – une dimension du *Grand Dictionnaire universel* souvent occultée –, un développement encyclopédique très développé, trop aux yeux des philologues. Si le *Dictionnaire de la conversation* incarnait la culture, il ne représentait pas vraiment la langue française, et le cumul systématique des deux comme l'a conçu Pierre Larousse ne sera pas de fait sans poser un problème d'espace : 15 volumes ont été nécessaires pour achever le projet, sans compter les *Suppléments*. La systématisme de l'information culturelle encyclopédique est coûteuse en place !

Presque un siècle plus tard, c'est chez Hachette, en 1921, dans une formule dictionnaire inverse, celle de la concision maximale, que va s'installer sur le marché le *Tout*

en un, *Encyclopédie des connaissances humaines* destiné à offrir « en un seul volume, tout l'ensemble des connaissances humaines, que 20 gros ouvrages contiendraient à grand peine », « avec ses 7 Dictionnaires et ses 14 parties encyclopédiques ». Au fil des 1468 pages du dictionnaire, dans un caractère très petit, se succèdent ainsi les informations en commençant par celles portant sur la langue française avec un dictionnaire de synonymes et un dictionnaire de la langue française. Suivent également un dictionnaire d'histoire et de mythologie, un dictionnaire de géographie, un dictionnaire de médecine et un dictionnaire du droit usuel. Mais aussi des développements encyclopédiques sur les *Jeux et sports* avec un *Petit ABC de l'équitation*, un développement sur la cuisine, sur la littérature, etc. La formule peut paraître pratique, mais à dire vrai cette tautologie culturelle atteint vite les limites d'un outil « universel » qui ne peut jamais être très riche.

## 5.2. La naissance d'encarts culturels fonctionnels et éclairants dans les dictionnaires bilingues

C'est sans doute dans la linguistique contrastive que la notion d'écart culturel est la plus flagrante, au constat que des mots et des réalités culturelles n'ont pas vraiment d'équivalents d'une langue à l'autre. Rendre alors compte d'un écart culturel, c'est nécessairement mettre en exergue tel ou tel aspect particulier d'une culture donnée, qu'il s'agisse de la *langue cible* ou de la *langue source*, selon la formule des spécialistes du « français langue étrangère ».

On sait, à cet égard, que c'est la difficulté première des interprètes et des dictionnaires bilingues : traduire en trahissant le moins possible. Les lexicographes des dictionnaires bilingues ont en réalité attendu la fin du XX<sup>e</sup> siècle pour offrir au lecteur une formule neuve, qui rompt avec le discours monocorde scandé par une lexicographie traditionnelle rivée au schéma habituel de l'article : entrée, traduction, éventuelle définition et exemples. Insérer un « encart culturel », telle fut la percée constatée par exemple en 1998 dans le *Robert et Collins*.

On en donnera un exemple rapide, présenté par Alain Duval, lors d'une *Journée des dictionnaires bilingues* organisée par Thomas Szende en 2000. Il s'agissait de suivre la traduction du mot ÉNA, à l'origine de nos « énarques ». C'était ainsi l'occasion de constater qu'en 1978, à la traduction plate, « National Administration School », transformée en 1987 en « College for senior civil servants », correspondait en 1998, d'une part une définition plus riche culturellement, « Prestigious college training school civil servants », et d'autre part un très utile encart culturel : « The École Nationale d'Administration, or ÉNA in Strasbourg (formerly in Paris) is a competitive-entrance college training top civil servant such as diplomats, préfets and inspecteurs des finances. Because so many ministers and high-ranging, decision-makers are énarques [...]. »

On prend ici la mesure de l'indispensable culture véhiculée par un dictionnaire bilingue et implicitement par un dictionnaire monolingue. Les référents des mots sont rarement internationaux. À la culture savante fait écho la culture que Robert Galisson qualifie de « courante », celle-là même dont les dictionnaires rendent hélas rarement compte. Ainsi, pour prendre un exemple bien prosaïque, en matière de traduction, il n'est pas jusqu'au simple « café » qui ne change d'aspect, de nature, de goût et de fonction, selon qu'il est français, italien, allemand ou américain. Quel dictionnaire, pourtant source première d'information sur les sens des mots et leurs référents, évitera au Français, non averti de la réalité des cafés italiens certes excellents mais servis avec un faux-col d'au moins 70 % de la tasse, de penser, la toute première fois qu'on lui en sert un en Italie, qu'il y a eu erreur, et qu'on ne l'a pas bien servi ?

## 5.3. L'encart culturel dans les dictionnaires monolingues d'enfants

Comme souvent au cours de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'innovation lexicographique est venue des dictionnaires d'apprentissage, qu'il s'agisse de dictionnaires pour la fin de l'école primaire et les collégiens, et l'on pense par exemple au *Dictionnaire du français contemporain* (1966) de Jean Dubois, ou bien des dictionnaires pour enfants, et on se référera notamment aux *Petit Robert des enfants* (1988) de Josette Rey-Debove, au *Larousse Super Junior* (1994) de Claude Kannas et au *Fleurus Junior, Dictionnaire encyclopédique 8-12 ans* (2001) conçu par Hubert Deveaux.

En ce qui concerne l'« encart culturel », ce sont les dictionnaires de Josette Rey-Debove, de Claude Kannas et de Hubert Deveaux qui ont montré l'exemple, le premier à la fin des années 1980 en offrant au sein des planches, en surimpression, des textes d'ordre encyclopédique, véritables synthèses culturelles portant par exemple sur la biologie, le droit en France, l'habitat rural hérité du passé, le fait de vivre en ville, l'art, le travail créateur, etc. Et le second, le dictionnaire *Larousse Super Junior* de Claude Kannas, avec des encarts installés dans les marges à propos de l'histoire des mots mais aussi dans les planches à propos par exemple des couleurs, de l'évolution, de la lune, des écritures, des armures, de l'architecture contemporaine, etc. Quant au troisième dictionnaire, le *Fleurus*, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, l'encart culturel y est systématiquement utilisé, et ce dès les premières pages. On repérera par exemple au tout début de l'ouvrage un développement sur l'Académie française et sur les accents, un peu plus loin sur l'Acropole, sur Adam ou encore sur l'addition. Les encarts culturels sont au reste systématiques pour les noms propres ainsi glissés dans la nomenclature. Les planches d'illustration, par exemple les amphibiens, la chaîne alimentaire, la révolution industrielle, y intègrent également des textes explicatifs

C'est l'occasion de signaler que les planches d'illustration des dictionnaires, qui jusqu'en 1988 n'étaient assorties que d'une terminologie correspondant aux éléments présentés, ont toujours constitué un « regard » culturel et civilisationnel sur la langue et ses référents. On ne citera en l'occurrence qu'un exemple qui, par son incongruité, est significatif des écarts culturels implicites entre des pays francophones. Ainsi, les enfants québécois confrontés aux dictionnaires d'apprentissages français diffusés au Québec, dans lesquels leur était présentée en 1970 une école française, avec les urinoirs en plein air situés de l'autre côté de la cour de récréation, ne manquaient pas de s'esclaffer, la situation leur paraissant à la fois cocasse et archaïque, alors même qu'ils sont confrontés en hiver à des températures de plusieurs dizaines de degrés au-dessous de zéro, rendant impossible ce type d'organisation de l'espace. On ne peut en vérité oublier que l'illustration, encore davantage que le texte, reste ancrée dans la référence quotidienne et que son interprétation est de ce fait immédiate.

Né dans les dictionnaires bilingues et dans les dictionnaires d'apprentissage, l'encart culturel s'est introduit dans le moule lexicographique pour l'assouplir, pour faire progressivement disparaître la rigidité du modèle rédactionnel classique. C'est à Alain Rey que reviendra le fait de développer cette pratique utile et décloisonnante dans le dictionnaire de langue général.

## **6. Le Dictionnaire culturel en langue française d'Alain Rey, dictionnaire pionnier**

### **6.1. Les dictionnaires à leur heure...**

Plus qu'on ne l'imagine, les dictionnaires ont le plus souvent vécu en étroite harmonie avec les mouvements de pensées et les techniques de leur époque, parce qu'ils en sont à la fois les vecteurs et les réceptacles.

Ainsi, au moment où chaque pays tentait de s'affirmer nationalement et où la France essayait d'imposer la langue française comme langue de culture et langue internationale, naissent au XVII<sup>e</sup> siècle des dictionnaires français tendant à fixer la norme, qu'il s'agisse du *Dictionnaire françois* de Richelet, du *Dictionnaire universel* de Furetière ou, *a fortiori*, du dictionnaire résultant d'une commande de l'État, le *Dictionnaire de l'Académie française*.

Au siècle suivant, le Siècle des lumières, dès lors que la culture et l'aura d'un pays devaient s'imposer aussi par le développement des sciences et des techniques, au-delà de l'œuvre littéraire, c'est naturellement un nouveau genre qui s'installait aux côtés des dictionnaires, en l'occurrence l'*encyclopédie*, prête à rayonner dans l'Europe entière. Diderot et d'Alembert offrirent ainsi à l'histoire de la lexicographie mondiale l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, un véritable laboratoire d'idées mais aussi un objet d'expérimentation exceptionnelle pour l'édition à grande échelle, tant en nombre de volumes, trente-cinq, qu'en sphère de diffusion, l'Europe entière.

Derrière la Révolution et sa dynamique nouvelle, notamment l'ouverture démocratique des savoirs auprès du peuple à scolariser, et le décloisonnement du lexique à la suite du mouvement romantique, naîtront des dictionnaires accumulant des nomenclatures très enrichies, tels que le *Dictionnaire national* de Bescherelle, ou le significatif *Complément du Dictionnaire de l'Académie française* (Louis Barré), ainsi que des ouvrages s'installant dans les lycées, avec par exemple, en 1826, le *Nouveau Dictionnaire* de Noël et Chapsal.

Dans le même esprit, mais avec une résonance au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque la dynamique linguistique dudit siècle s'assimilait à la découverte de la famille des langues européennes, sont nés des dictionnaires historiques de la langue, tels que le *Dictionnaire de la langue française* de Littré ou le *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse qui donnaient chacun une place prééminente à l'histoire du mot.

Lorsqu'au XX<sup>e</sup> siècle, ce fut au tour de la philosophie marxiste de se diffuser, à la nouvelle dialectique correspondit le structuralisme, nouveau système faisant table rase du passé et débouchant sur des dictionnaires distributionnalistes. Et l'on pense par exemple à celui déjà évoqué, le *Dictionnaire du français contemporain* de Jean Dubois.

Enfin, à la mise en œuvre de l'informatique et à cette pratique révolutionnaire d'Internet, clef donnant accès à une information internationale et décloisonnée, devait correspondre des dictionnaires qui s'ouvrent sur l'extérieur. C'est ainsi qu'en 2005 naissait le *Dictionnaire culturel en langue française* d'Alain Rey, nouvelle voie inventive pour la lexicographie du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il faut de fait à chaque nouveau mouvement de pensée des pionniers, des sentinelles avancées de la lexicographie, des esprits visionnaires pour bien percevoir les nouveaux besoins.

## **6.2. Un dictionnaire au titre explicite, un dictionnaire «culturel»**

En 2005, paraissait donc le *Dictionnaire culturel en langue française*, titre nouveau et révélateur d'un ouvrage précurseur, conçu par Alain Rey et, à ses côtés, Danièle Morvan. Un tel intitulé reflète un véritable programme en associant la langue et la culture, dépassant ainsi le clivage insatisfaisant traditionnellement établi entre le *dictionnaire de langue* et le *dictionnaire encyclopédique*. Le *dictionnaire culturel en langue* répond à un spectre plus pertinent pour celles et ceux qui veulent aller au-delà du mot réduit à une forme et quelques sèmes, fussent-ils l'aboutissement d'une analyse scrupuleuse.

Le temps était venu de libérer la description de la langue du carcan parfois castrateur des théories linguistiques. À la manière de Robert Galisson qui avait rappelé combien la définition classique et savante des mots occultait la réalité active des connotations courantes, la définition biologique de l'*écureuil* masquant par exemple la représentation fraîche et « épargnante » qu'en a tout français (sans équivalent pour le Québec), Alain Rey a ici dépassé la conception étroite des mots, trop longtemps réduits à leurs sèmes. Offrir, au-delà des définitions, des clefs culturelles sous forme d'encarts, telle est la nouvelle dynamique du dictionnaire du XXI<sup>e</sup> siècle. On échappe ainsi au répertoire parfois sclérosant d'unités lexicales isolées dans l'ordre alphabétique, en offrant le réseau culturel du lexique dans toutes ses résonances.

Il s'agit en somme de « raconter » les mots d'une langue pour, et nous citons ici la préface du *Dictionnaire culturel*, « conduire le lecteur des moyens d'expression d'une langue naturelle, le français, aux concepts, aux symboles et aux visions du monde qui s'élaborent à partir du langage dans différentes cultures ».

Alain Rey rappelle ainsi utilement que la langue française, issue du latin, mâtinée d'un substrat de gaulois et d'un superstrat germanique, riche d'emprunts à la langue normande et surtout à la langue arabe et à l'italien, enfin teintée d'anglais, se révèle dans sa richesse diachronique à la fois manifestement plurilingue et interculturelle.

Aussi le dictionnaire « culturel » est-il naturellement à deux voies, celle de la langue, le français vivant dans toute sa richesse interlinguistique, et celle des idées et symboles, « des croyances, des activités et des passions exprimées au cours de l'histoire et selon les visions du monde de diverses civilisations ». Cette seconde voie, dévolue à la profondeur humaine et culturelle des mots, s'exprime de fait à travers 1320 encarts culturels qui permettent de

décloisonner la langue, d'ouvrir ces fenêtres que représentent les mots sur le monde en partage. On dépasse ainsi la seule morphologie et la sémantique linguistique.

De fait, l'encadré culturel ainsi conçu, qu'il s'agisse d'un mot abstrait, *liberté*, ou d'un terme relevant d'un domaine, d'une référence fut-elle très concrète, *artichaut* par exemple, correspond à la fois à un ancrage et à un envol. À un ancrage lexical, dans la mesure où des précisions sémantiques sont apportées dans l'encadré culturel ; à un envol culturel parce qu'y sont systématiquement découverts de nouveaux horizons, à l'échelle internationale. Connaître l'histoire nationale d'un mot conjointement à son histoire internationale sans ignorer la résonance mondiale du référent et des mots s'y associant, c'est donner la vraie dimension des mots, fenêtres sur la pensée et le monde.

Ce n'est pas sans raison qu'Alain Rey insiste sur la variété des approches retenues dans les différents encadrés culturels et qu'il consacre une partie de sa préface à un thème de nature militante : « Pour une culture sans frontière ». S'agissant des mots, on ne peut en effet établir de cloisons étroitement déterminées, parce que le constat s'impose que « tous reflètent une ouverture dans le temps et l'espace humains ». Comment effectivement limiter des mots et concepts tels que *peinture, valeur, musique, religion, amour, sexe* à une langue ? Leur charge culturelle et leurs référents dépassent de loin les frontières de chaque parler, s'enrichissant au passage de l'expérience de chaque culture. Aussi, le « dictionnaire culturel » offre-t-il un programme sans limites étroites : « On cherche ici à atteindre l'au-delà de notre langue dans notre langue, la pensée et la raison humaines par la multiplicité des visions du monde et des modalités de la connaissance – magie, science, religion. »

Le *Dictionnaire culturel* est à considérer comme un dictionnaire précurseur, et comme tout précurseur il intègre des indices du renouveau déjà perceptibles dans d'autres ouvrages. Ainsi, parmi les nouvelles dynamiques culturelles que l'on repère dans les encadrés du *Dictionnaire culturel*, faut-il signaler l'humour, une composante à la fois insaisissable et révélatrice des résonances culturelles d'un mot, de la « lexiculture » ? C'est de fait concomitamment et significativement que cette notion, l'humour, apparaît dans quelques autres dictionnaires, dans le *Dictionnaire québécois français* de Lionel Meney, mais aussi chez Larousse, par exemple dans les dictionnaires d'apprentissage ou du français langue étrangère.

Au moment où les jeunes générations métamorphosent les moteurs de recherche associés à Internet en une sorte de sésame sans limites, pour bénéficier de toutes sortes d'informations à partir d'un mot – des informations données confusément et sans tri, mais témoignant néanmoins d'une forte ouverture culturelle –, il fallait que la lexicographie évolue et sorte de carcans traditionnels trop étroits. C'est aussi en ce sens que le *Dictionnaire culturel en langue*, un nouveau générique à prendre en compte, se présente comme la synthèse réussie entre ce qu'on veut savoir d'un mot, dans son usage, dans son histoire, et ce qu'on veut pouvoir faire émerger comme idée riche, comme force vive et culturelle, ouverte sur le monde. Et par conséquent bénéficier ainsi des deux voies, langue et culture, étroitement enlacées.

## 7. Conclusion

S'agissant de *culture*, on l'a bien noté à travers ce parcours lexicographique qui s'achève avec un « dictionnaire culturel », *conclure* est impossible parce que le sujet rime impérativement avec *ouverture*. Un dictionnaire représente de fait une grande œuvre par définition inachevée, un tel genre devant rendre compte en effet des « visions du monde » en permanente évolution, à travers une langue évoluant elle-même au fil des civilisations en permanente métamorphose.

Du même coup, au moment où est devenue utopique l'idée qu'il s'agirait d'un ouvrage fixant définitivement la langue et la culture qu'elle interprète, voilà qui requiert, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, en reprenant des formulations d'Alain Rey, quelques choix que le lexicographe se doit d'assumer pour la communauté :

- le choix d'affirmer que « l'étymologie et l'histoire des mots » constituent « des fondations de l'édifice mental où nous vivons » ;

- celui de souligner que la langue est aussi une philosophie «qui va d'Aristote à Paul Ricœur», ces bornes ne constituant que des repères à sans cesse déborder;

- le choix de toujours rappeler que la langue n'a «rien de définitif, de saturé, de stable, d'arrêté, dans cette démarche», «rien d'exhaustif», mais au contraire qu'elle incarne un «dynamisme», un fleuve qui n'est pas tranquille..., une «bibliothèque imaginaire» ;

- enfin, le choix de proposer «un petit univers mis en ordre», formule modeste et ambitieuse, parce que décrire cet univers implique une «plongée culturelle», et cela en l'absence justement de «frontières» rigides. Un univers par essence ouvert.

S'il fallait néanmoins conclure, ce serait pour affirmer avec vigueur que la langue et la culture n'ont pas de frontière. Au demeurant, qu'on nous permette ici de rappeler l'exemple même de nos amphitryons et de nos cicérons dans ce voyage en terres culturelle et lexicographique. Aucun doute en effet, avec l'exemple d'Arkadiy Sedykh, infatigable pontonnier de la littérature et de la lexicographie bilingue, abattant toutes frontières, accompagné de ses collègues si chaleureux et si compétents, la voie est indéniablement toute tracée: la lexicographie est fondamentalement et prioritairement œuvre d'ouverture lexicale culturelle.

#### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

*Bibliographie thématique et chronologique de métalexicographie, 1950-2006*, Celeste Boccuzzi, Maria Centrella, Mariadomenica Lo Nostro, Valeria Zotti, Préface de G. Dotoli, Schena Editore, Bibliographica 10, Biblioteca delle Ricerca, 2007.

BOULANGER Jean-Claude, *Les inventeurs de dictionnaires, De l'eduba des scribes mésopotamiens au scriptorium des moines médiévaux*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2003.

DOTOLI Giovanni, *Dictionnaire et littérature, Défense et illustration de la langue française du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle*, Schena Editore, 2007.

PRUVOST Jean, *Les dictionnaires français, outils d'une langue et d'une culture*, Ophrys, Prix de l'Académie française, 2006.

PRUVOST Jean, *Dictionnaires et nouvelles technologies*, PUF, 2000.

PRUVOST Jean, *le Dico des dictionnaires*, JC Lattès, 2014.

PRUVOST Jean, SEDYKH Arkadiy, *Lexiculture et dictionnaires: décalages culturels*, Université de Belgorod, 2016.

QUEMADA Bernard, *Les Dictionnaires du français moderne (1539-1863)*, Paris, Didier, 1968.

REY Alain, *Miroirs du monde, Une histoire de l'Encyclopédisme*, Fayard, 2007.

#### УДК 81'33

### АВТОРСКИЙ ИДЕОГРАФИЧЕСКИЙ СЛОВАРЬ: ТЕОРИЯ И ПРАКТИКА (на материале книги стихотворений О.Э. Мандельштама «Камень»)

Исследование выполнено за счет средств гранта Российского научного фонда (проект № 16-18-02005).

**Глазырин Вячеслав Александрович**  
студент  
Уральский федеральный университет  
им. первого Президента России Б.Н. Ельцина  
г. Екатеринбург, Россия  
glazyrinslava@bk.ru

**Казарин Юрий Викторович**  
доктор филологических наук, профессор  
Уральский федеральный университет  
им. Первого Президента России Б.Н. Ельцина  
г. Екатеринбург, Россия  
said55@ya.ru

#### Аннотация

Работа посвящена исследованию языка О.Э. Мандельштама, реализованного в книге «Камень», а также осмыслению и описанию теоретических и методологических основ создания авторского идеографического словаря поэта. В статье описаны макро- и микроструктура авторского идеографического словаря языка О.Э. Мандельштама, представлен идеографический статистический анализ субстантивной лексики (986 лексем). Исследование показало, что наиболее важными для О.Э. Мандельштама в процессе поэтического познания мира оказываются эмоции, искусство (поэзия), существующие в определённом времени и месте и в определённых онтологических условиях, в которых происходит (в процессе метафоризации) антропоморфия предметов неживой природы. Метод поэтической идеографии позволяет выявить функционально-денотативную и семантическую специфику поэтического слова. Кроме того, идеографическое описание и классификация лексических множеств в поэтическом тексте и